

# NOUS APPORTONS DES CHANGEMENTS À NOTRE RÉSEAU DE GUICHETS AUTOMATIQUES.

Des changements seront apportés à notre entente avec BMO Banque de Montréal<sup>MD1</sup> concernant l'utilisation de son réseau de guichets automatiques (GA). Ces changements s'appliquent à l'ensemble de nos clients particuliers et entreprises :

- ▶ **À partir du 15 mars 2010**, l'option permettant de faire des dépôts aux GA de BMO Banque de Montréal sera graduellement éliminée et des frais supplémentaires pourront être exigés par cette banque pour les retraits.
- ▶ **Avec date d'entrée en vigueur le 13 avril 2010**, nos frais d'opération de 1,50 \$ s'appliquant aux retraits à un GA de BMO Banque de Montréal ne seront annulés que pour certains comptes de la HSBC. Voir les détails à l'intérieur.



Votre banque, partout dans le monde

# À la HSBC, vous pouvez utiliser tous les GA de la HSBC et du réseau THE EXCHANGE<sup>MDZ</sup> sans frais supplémentaires.



Pour trouver un GA près de chez vous, consultez le site :

[hsbc.ca/ga](http://hsbc.ca/ga)

## Comptes-chèques HSBC Premier

- Les frais d'opération de la HSBC continueront d'être annulés. De plus, la HSBC accordera un rabais pouvant aller jusqu'à 1,50 \$ par retrait sur les frais imputés lors de l'utilisation d'un guichet automatique n'appartenant pas à son réseau.

Frais d'opération de la HSBC pour les retraits à un GA au Canada	Actuellement	Date d'entrée en vigueur : 13 avril 2010
GA de la Banque HSBC Canada et du réseau THE EXCHANGE	<b>Aucuns frais</b>	<b>Aucuns frais</b>
GA de BMO Banque de Montréal	Annulation des frais	Annulation des frais
Tous les autres GA au Canada	Annulation des frais	Annulation des frais

## Compte-chèques HSBC Advance et compte d'épargne HSBC Advance

- Les frais d'opération de la HSBC seront annulés. Veuillez prendre note que BMO Banque de Montréal pourra recommencer à facturer des frais supplémentaires aux clients de la HSBC qui font des retraits à un GA de son réseau.

Frais d'opération de la HSBC pour les retraits à un GA au Canada	Actuellement	Date d'entrée en vigueur : 13 avril 2010
GA de la Banque HSBC Canada et du réseau THE EXCHANGE	<b>Aucuns frais</b>	<b>Aucuns frais</b>
GA de BMO Banque de Montréal	Annulation des frais	Annulation des frais
Tous les autres GA au Canada	1,50 \$*	<b>Annulation des frais</b>

\*Ces frais sont actuellement annulés pour les comptes-chèques HSBC Advance.

## Tous les autres comptes bancaires personnels et commerciaux

- Les frais d'opération de la HSBC pour l'utilisation d'un GA de BMO Banque de Montréal ne seront plus annulés. Veuillez prendre note que BMO Banque de Montréal pourra recommencer à facturer des frais supplémentaires aux clients de la HSBC qui font des retraits à un GA de son réseau.

Frais d'opération de la HSBC pour les retraits à un GA au Canada	Actuellement	Date d'entrée en vigueur : 13 avril 2010
GA de la Banque HSBC Canada et du réseau THE EXCHANGE	<b>Aucuns frais</b>	<b>Aucuns frais</b>
GA de BMO Banque de Montréal	Annulation des frais	<b>1,50 \$</b>
Tous les autres GA au Canada	1,50 \$	1,50 \$

Frais supplémentaires (imputés par un autre établissement financier)	Actuellement	À partir du 15 mars 2010
GA du réseau THE EXCHANGE	<b>Aucuns frais</b>	<b>Aucuns frais</b>
GA de BMO Banque de Montréal	Annulation des frais	Imputation de frais possible ; <b>la HSBC accordera un rabais sur ces frais pouvant aller jusqu'à 1,50 \$ par retrait</b>
Tous les autres GA au Canada	Imputation de frais possible	Imputation de frais possible ; <b>la HSBC accordera un rabais sur ces frais pouvant aller jusqu'à 1,50 \$ par retrait</b>

Frais supplémentaires (imputés par un autre établissement financier)	Actuellement	À partir du 15 mars 2010
GA du réseau THE EXCHANGE	<b>Aucuns frais</b>	<b>Aucuns frais</b>
GA de BMO Banque de Montréal	Annulation des frais	<b>Imputation de frais possible</b>
Tous les autres GA au Canada	Imputation de frais possible	Imputation de frais possible

Frais supplémentaires (imputés par un autre établissement financier)	Actuellement	À partir du 15 mars 2010
GA du réseau THE EXCHANGE	<b>Aucuns frais</b>	<b>Aucuns frais</b>
GA de BMO Banque de Montréal	Annulation des frais	<b>Imputation de frais possible</b>
Tous les autres GA au Canada	Imputation de frais possible	Imputation de frais possible

# Foire aux questions

## ***Dois-je comprendre que je ne pourrai plus utiliser les GA de BMO Banque de Montréal?***

Vous pourrez utiliser les GA de BMO Banque de Montréal pour effectuer des retraits; toutefois des frais d'opération et des frais supplémentaires pourront alors s'appliquer. Par ailleurs, vous pourrez faire des dépôts à tous les GA de la HSBC et, dans le cas des clients des services bancaires aux particuliers, aux GA du réseau THE EXCHANGE. Il vous sera cependant impossible de faire des dépôts aux GA de BMO Banque de Montréal.

## ***Quels autres GA puis-je utiliser sans payer de frais supplémentaires?***

Vous pouvez utiliser tous les GA de la HSBC et du réseau THE EXCHANGE sans frais supplémentaires. Pour trouver un GA près de chez vous, consultez le site [hsbc.ca/ga](http://hsbc.ca/ga).

## ***Qu'est-ce que le réseau THE EXCHANGE?***

Le réseau THE EXCHANGE regroupe un certain nombre de banques et de coopératives d'épargne et de crédit. Il vous permet d'avoir accès à vos comptes dans plus de 2 300 GA arborant le logo THE EXCHANGE au Canada.

## ***Quelle est la différence entre les frais d'opération de la HSBC et les frais supplémentaires imputés par d'autres établissements bancaires?***

Les frais d'opération de la HSBC sont imputés pour les retraits d'un compte de la HSBC dans un GA n'appartenant pas à son réseau.

Des frais supplémentaires sont imputés dans certains GA (dont ceux de BMO Banque de Montréal). Ces frais ne sont pas imputés par la HSBC. Par le passé, la HSBC avait conclu une entente avec BMO Banque de Montréal selon laquelle BMO n'imputait pas de frais supplémentaires aux clients de la HSBC; ces frais pourraient être imputés de nouveau à partir du 15 mars 2010.

## ***Je suis un client HSBC Premier. Est-ce que ce changement signifie que je peux accéder à tous les GA sans frais supplémentaires?***

Lorsque vous utiliserez votre carte de débit HSBC Premier dans un guichet automatique n'appartenant pas au réseau de la HSBC au Canada, nous vous accorderons un rabais pouvant aller jusqu'à 1,50 \$ par retrait sur les frais imputés par l'autre banque ou GA.

**Pour obtenir d'autres renseignements,  
adressez-vous à un représentant de  
votre succursale ou téléphonez aux  
numéros suivants :**

**Renseignements – services aux particuliers :  
1-888-310-HSBC (4722)**

**Renseignements – services aux entreprises :  
1-866-808-HSBC (4722)**



**Votre banque, partout dans le monde**

*Publié par la Banque HSBC Canada*

<sup>MD1</sup>Marque de commerce ou marque déposée de BMO Banque de Montréal utilisée sous licence.

<sup>MD2</sup>THE EXCHANGE est une marque déposée de Fiserv Inc., utilisée au Canada sous licence accordée par la société de services FICANEX SARL.